

MAIRIE d'ARREAU
Conseil municipal du 13 janvier 2026

Envoyé en préfecture le 15/01/2026
Reçu en préfecture le 16/01/2026
Publié le
ID : 065-216500314-20260113-01_2026-DE

L'an deux mille vingt-six, le 13 du mois de janvier à 18 heures, le conseil municipal de la ville d'Arreau, dûment convoqué, s'est réuni en salle du Conseil de la mairie d'Arreau.

Date de convocation du conseil municipal le 8 janvier 2026.

PRESENTS:

Philippe CARRERE Maire, Nadine DESMARAIS, Marc CAUMONT, Stéphane AUZERAL, adjoints, Jean Pierre BUERBA, Jean-Laurent PEREZ, Kate MARIE, Sylvie BIRABEN, Jean-Baptiste GRANGE, Raphael BENOIT.

ABSENTS EXCUSES

Anne DUNAN procuration à Nadine DESMARAIS

Anne-Laure JEAN BAPTISTE procuration à Raphaël BENOIT

Jean-Philippe DELARUE

Laura LAVILANIE

Les conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, lesquels sont au nombre de 10 et pouvant valablement délibérer, il a été conformément à l'article 29 du Code des Collectivités Territoriales, procédé à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil.

Kate MARIE est élue secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu du conseil municipal du **9 décembre 2025**.

Le compte rendu du conseil municipal du **9 décembre 2025** est approuvé à l'unanimité.

AVENANT – TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE VELOS (01-2026)

Monsieur le Maire rappelle que par délibération n°13-2025 du 20 janvier 2025, le conseil municipal avait validé le choix des entreprises retenues pour l'aménagement de l'aire de vélos portant le montant de l'opération à 47 013,16€ HT, réparti en six lots.

Des modifications doivent être apportées au niveau du lot n°4 plomberie/sanitaires. Monsieur le Maire présente le nouvel avenant avec une plus-value de 425€ HT nécessaire à la bonne réalisation des travaux.

LOT	DESIGNATION	ENTREPRISE	MONTANT HT	AVENANTS
1	Terrassement / Gros Œuvre / Charpente	Pierres&Bois	25 911,70 €	
2	Menuiseries Bois	SARL Menuiserie PEREZ	8 478 €	+ 437 €
3	Electricité	SPIE	2 400 €	+ 600 €
4	Plomberie Sanitaires	PCS Services	4 128 €	+ 425 €
5	Carrelage	Oliveira ROGEL	3 694,96 €	
6	Peintures	Domingues Peinture Revêtements	2 400,50 €	
TOTAL DU MARCHÉ			47 013,16 €	48 475,16 €

Le conseil municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés :

- Autorise Mr le Maire à signer l'avenant n°1 pour le lot n°5 : plomberie sanitaire – PCS Services : + 425€ HT portant le marché à un montant de 4 553€ HT,

Le montant total de l'opération est ainsi porté de 47 013,16€ HT à 48 475,16€ HT.

Autorise Mr le Maire à signer toutes pièces afférentes.

Au registre sont les signatures,

Philippe CARRERE

Maire d'Arreau